

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 10 avril 2025

Date de convocation : 4 avril 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 15 Procurations : 4 Votants : 18 (*Christian CLAVARET, Président d'Asson Sports ne prend pas part au vote*)

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU

EXCUSÉS : Guy LABARRERE, Olivier CHARRET, Bérénice DABAN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE, Olivier CHARRET à Marc CANTON, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Frédéric TABONE à Christian CLAVARET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2025-24 : Subvention aux Associations 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Occe Coop Scolaire	29 € x 115 élèves = 3 335 €
Association Parents Elèves	4 € x 115 élèves = 460 €
Association Asson-Sports	10 000 €
Total	13 795 €

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 18 150 €.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ les subventions aux associations citées.

PRÉCISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2025

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

